

	VACANCE DE POSTE	
	Un professeur des universités Section CNU 32 et/ou Discipline Chimie organique, minérale, industrielle	
	<u>Date de prise de fonction</u> A partir du 01/12/2025	<u>Mode de recrutement</u> Concours / Mutation

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi, l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC est depuis août 2023 lauréate de la troisième vague du très sélectif appel à projets ExcellencES avec son projet "DiversitéS", bâti sur sa singularité institutionnelle, son ancrage en Nouvelle-Calédonie et embrassant les diversités, biologiques, culturelles et linguistiques de Nouvelle-Calédonie.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 700 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Économie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 3 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouville en province Sud et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Profil recherché :

L'Université recherche un enseignant-chercheur de haut niveau en chimie pour occuper un poste professoral. Le candidat idéal devra démontrer une expertise avérée et une reconnaissance internationale dans le domaine de la chimie. Les compétences et qualifications souhaitées sont les suivantes :

- Excellence académique : Titulaire d'un doctorat et d'une habilitation à diriger des recherches en chimie, le candidat doit avoir une production scientifique de haut niveau, reconnue par des publications dans des revues internationales de premier plan, et une expérience d'encadrement. Il devra notamment faire montre d'une

activité de recherche traduite par une production d'articles de haut niveau au cours des cinq dernières années, témoignant ainsi d'une activité de recherche continue sur l'ensemble de sa carrière, présageant de travaux à venir de la meilleure qualité.

- Leadership pédagogique : Capacité à porter, et développer, des filières d'enseignement de chimie au sein de l'université. Pour cela, une solide expérience de responsabilité de filière est souhaitable.
- Collaborations nationales et internationales : Aptitude à établir des collaborations avec des institutions et des chercheurs de par le monde. Une expérience dans l'obtention de financements compétitifs sera également un atout, ainsi qu'une expérience de coordination de projets de recherche financés.
- Engagement institutionnel : Le candidat devra faire preuve d'un fort engagement dans la vie de l'université, contribuant activement à son rayonnement et à son développement, au sein de son environnement (Pacifique sud), et au-delà.

Activités d'enseignements :

La personne recrutée intégrera l'équipe des enseignants-chercheurs et des enseignants de chimie du département sciences et techniques. Il ou elle pourra assurer les fonctions de coordonnateur des enseignements de cette discipline. Il ou elle interviendra principalement dans les cours de chimie de niveau licence (chimie organique, chimie de coordination, structure et organisation de la matière) qui sont dispensés en licence, en Classe Universitaire de Préparation aux Grandes Écoles ou dans d'autres formations de premier cycle. Le cas échéant, il ou elle pourra aussi s'investir dans des enseignements transversaux.

Le candidat recruté devra avoir une expérience significative dans la prise de responsabilités pédagogiques ou administratives, la création d'enseignements et l'évolution des formations. En raison de la taille de l'établissement, une capacité à s'investir sur des champs disciplinaires variés serait un plus.

Activités de recherche :

L'enseignant-chercheur recruté effectuera son activité de recherche au sein de l'unité de recherche ISEA constituée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines (mathématiques, informatique, géologie, géographie physique et aménagement, biologie, physique et chimie). Cette unité travaille en interdisciplinarité sur le fonctionnement, l'évolution et la valorisation de l'environnement terrestre et côtier en milieu tropical insulaire.

La personne recrutée aura pour mission la mise en œuvre d'une thématique portant sur la chimie des substances naturelles et développera des travaux sur la compréhension des relations structures-activités des molécules naturelles issues de la biodiversité de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que de leur expression en réponse à des contraintes environnementales locales (présence de métaux, salinité des sols) et dans un contexte de changement global (température, teneur en eau, concentration en CO₂). Le candidat devra avoir une expérience dans le montage et la conduite de projets transversaux et pluridisciplinaires. Le candidat sera amené à collaborer avec les membres du CRESICA et à l'international, notamment dans la zone Pacifique.

Responsabilités collectives :

Le candidat devra faire preuve d'un fort engagement dans la vie de l'université, contribuant activement à son rayonnement, à son développement, au sein de la région Pacifique, ou au-delà. En particulier, on songe à des responsabilités d'une ou plusieurs formations, et cela de façon durable. On songe aussi à la possibilité de s'engager pour porter des événements destinés au grand public.

Contacts utiles :

Mathieu BUFFET, directeur du département ST : mathieu.buffer@unc.nc

Peggy GUNKEL-GRILLON, directrice du laboratoire ISEA : peggy.gunkel-grillon@unc.nc

Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : rh@unc.nc

Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Les pièces obligatoires à fournir dans l'application ODYSSEE sont mentionnées dans l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Les dossiers de candidature doivent être constitués :

au plus tard le 29/08/2025

Modalités d'accueil d'un enseignant-chercheur recruté par voie de concours ou muté

- **Indexation à 1,73** de la rémunération, des primes et indemnités lors de la présence sur le territoire¹
- **Le cas échéant, perception d'indemnités d'éloignement** : 3 fractions de 5 mois de traitement indiciaire brut, majorée de 10% au titre du conjoint et de 5% par enfant à charge (1 fraction versée à la prise de fonctions et 2 fractions 2 ans plus tard)

Conditions d'éligibilité :

- *L'affectation en Nouvelle-Calédonie doit entraîner pour l'agent concerné un déplacement effectif pour aller servir en dehors du territoire dans lequel est situé le centre de ses intérêts matériels et moraux ;*
- *Pour les enseignants titulaires : il leur faut également avoir accompli un service de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité (décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996).*

- **Le cas échéant, perception d'Indemnités de Frais de Changement de Résidence (IFCR)** comprenant :

- les réquisitions aériennes (billets d'avion) prises en charge à 100% pour l'enseignant-chercheur et les membres de sa famille (conjoint et enfants à charge)
- un montant forfaitaire perçu dans les semaines suivant l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, versé par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en fonction de la composition familiale :

	Montant	Total perçu
Enseignant-chercheur	9 936 €	9 936 €
Conjoint	6306 €	16 242 €
Par enfant à charge	1171 €	17 413 €

Conditions d'éligibilité (décret n° 98-844 du 22 septembre 1998) :

- *pour les PRAG-PRCE titulaires nommés dans le corps des MCF et les MCF titulaires nommés dans le corps des PR : sans condition de service ;*
- *pour les MCF ou PR titulaires faisant l'objet d'une mutation : justifier d'un service d'au moins quatre ans avant le recrutement en Nouvelle-Calédonie.*

¹ Sauf situations particulières prévues par la réglementation